



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Tampon

Envoyé en préfecture le 18/12/2012

Reçu en préfecture le 18/12/2012

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MERCREDI 12 DECEMBRE 2012**

**AFFAIRE N° 07**

**Approbation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2011-2014 –  
Assainissement des Eaux Usées**

L'an deux mille douze, le mercredi douze décembre à seize heures, régulièrement convoqués le six décembre, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Monsieur Didier ROBERT, Président.

**NOTA**

*Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : 44*

*Présents : 24  
Représentés : 6  
Absents : 14*

**ETAIENT PRESENTS – TITULAIRES**

Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Eulalie GOULJIAR- Allain GRONDIN- Isabelle GROSSET-PARIS – Annie Marguerite HOARAU -Rose Gilberte LAURET - Liliane LEBON- Patrick LEBRETON- Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL- Paulet PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET -Edy PAYET - Gilbert RIVIERE- Guy RIVIERE – Olivier RIVIERE - Didier ROBERT -Nadège SCHNEEBERGER– Guy SORRES - Josian SOUBAYA SOUNDROM

**ETAIENT PRESENTS – SUPPLEANTS**

Yoland LEVENEUR suppléant de Marc ERAPA – Jean Philippe METRO suppléant de Michel GERARD

**ABSENTS**

Jocelyne BATIFOULIER - Marie Paule AMILY MUSSARD -José CADET -Josette CHANG KUW - Marie Josée GINET -JeanPierre GEORGER-Blanche Reine JAVELLE -Jean Michel LEBON- Nadhira LOCATE - Clarita TURPIN - Béatrice MOREL - Harry MUSSARD - Axel VIENNE - Bachil VALY

**ABSENTS-PROCURATION**

Blanche LEBRETON donne procuration à Liliane LEBON- Jean Marie GRONDIN donne procuration à Marie Andrée LEJOYEUX - Henri-Claude HUET donne procuration à Harry Claude MOREL - Roland Joseph K'BIDI donne procuration à Josian SOUBAYA SOUNDROM - Nazir Ahmad PATEL donne procuration à Edy PAYET - Nicole PERETTI donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Mademoiselle Marie Eulalie GOULJIAR a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)**

L'Entre-Deux . Saint-Joseph . Saint-Philippe .Le Tampon

**Conseil Communautaire****Séance du mercredi 12 décembre 2012 à 16H00****AFFAIRE N°07****Approbation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2011-2014  
Assainissement des Eaux Usées****Note de synthèse**

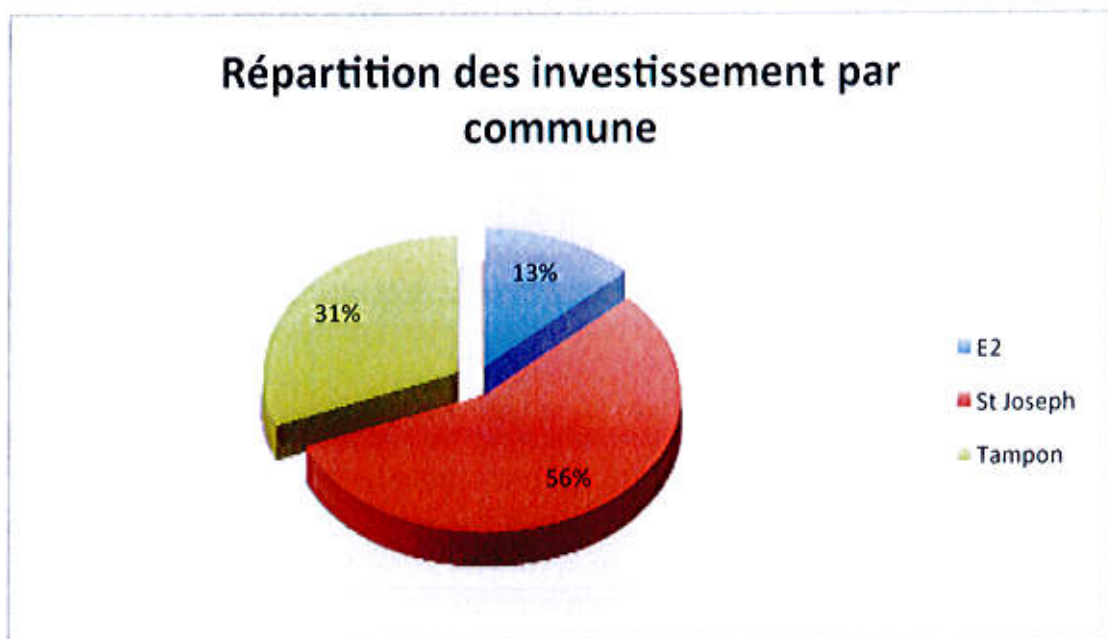
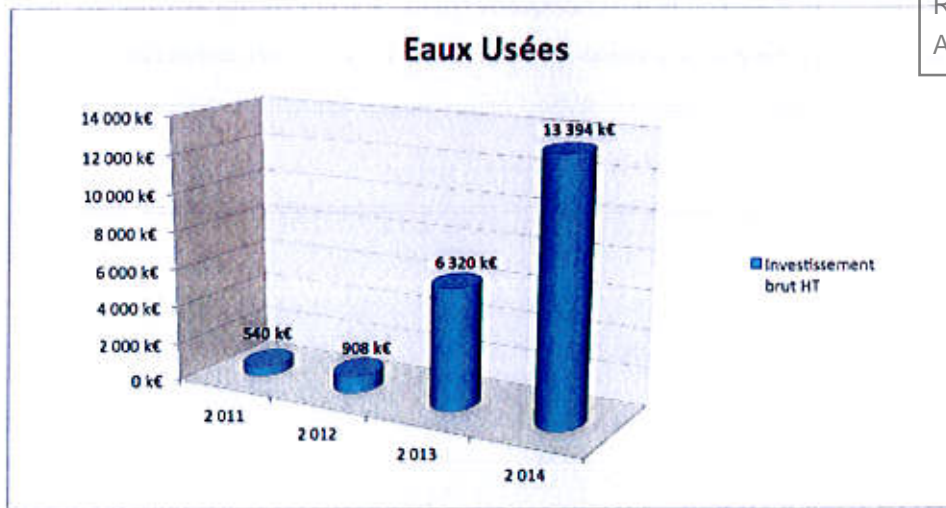
Le Président rappelle à l'Assemblée que la Communauté d'Agglomération du Sud a pris la compétence « eau potable et assainissement » en janvier 2010 afin d'optimiser le service aux usagers dans un souci de bonne gestion financière maîtrisée avec une mutualisation des moyens et une qualité de service rendu.

Si l'accès à l'eau constitue aujourd'hui un enjeu mondial, l'assainissement des eaux usées bien que mal connu, est un pilier des actions dans le développement durable en veillant à ce que la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel respecte de nombreuses normes réglementaires. L'importance de cet enjeu conduit inévitablement à définir une Programmation pluriannuelle d'Investissement en matière d'assainissement afin de planifier les investissements de façon cohérente, et d'avoir une vision globale de la problématique de l'assainissement.

La CASUD a ainsi souhaité se doter de cet outil qui constitue un véritable fil conducteur de l'action communautaire, un outil de communication et de pilotage incontournable. Il s'agit donc d'un programme d'investissement réparti sur la période 2011-2014, par ailleurs certains investissements, programmés sur plusieurs années, feront l'objet d'autorisations de programme et de crédits de paiement qui seront votés par le conseil communautaire.

Ce programme d'investissement ambitieux est proposé sur la base d'une prospective financière soutenable pour la CASUD. Sa réalisation effective est donc prévue sur 3 années, sauf changement majeur du contexte fiscal, financier et économique affectant les moyens de la collectivité ou émergence de projets nouveaux prioritaires.

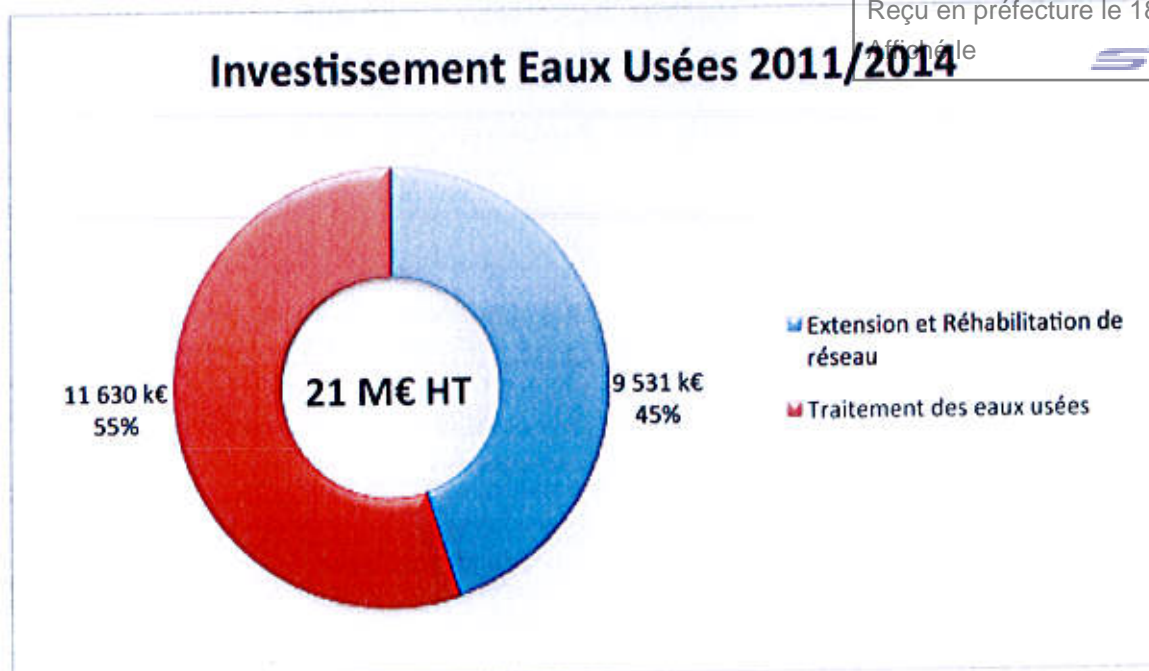
De façon rétrospective et pour se projeter sur l'évolution attendue du PPI, les graphiques ci-dessous retracent le cycle des dépenses d'investissement.



En matière d'assainissement des eaux usées, l'action de la CASUD se décline en deux grands axes principaux :

- **améliorer la collecte** : la volonté d'étendre le réseau d'assainissement des eaux usées permettant d'avoir une meilleure gestion des eaux résiduaires urbaines en raccordant les zones de forte concentration de population est affirmée. Parallèlement, pour pallier à des problèmes d'écoulement et de débordements liés à des branchements irréguliers et à des tronçons dégradés, des tronçons vétustes seront réhabilités.
- **améliorer le traitement** : il s'agit notamment de créer une nouvelle station d'épuration de 18 500 EH à Saint Joseph dès 2013. D'autre part, il y a lieu d'améliorer les ouvrages existants tels que la station d'épuration de l'Entre-Deux.

## Investissement Eaux Usées 2011/2014



Le détail des opérations constituant le PPI est joint en annexe.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- ^ D'approuver le Plan Pluriannuel d'Investissement actualisé sur la période 2011/2014
- ^ De préciser que cette programmation peut être réactualisée chaque année au moment du Débat d'Orientations Budgétaires
- ^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

### DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- ^ D'approuver le Plan Pluriannuel d'Investissement actualisé sur la période 2011/2014
- ^ De préciser que cette programmation peut être réactualisée chaque année au moment du Débat d'Orientations Budgétaires
- ^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 18/12/2012

Reçu en préfecture le 18/12/2012

Affiché le

**SLO**

**Pour le Président et par délégation  
Le 2ème Vice-Président**



**Olivier RIVIERE**

